



RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT JEUNES

SAISON 2026/2027

Article 1 : Catégories de participants.tes

Le Championnat des Jeunes des Pyrénées-Atlantiques est une compétition individuelle ouverte aux licenciés.ées des catégories Poussin.e/Benjamin.e jusqu'à Junior 4 (jeunes nés entre 2008 et 2018 ou après).

Article 2 : Licence requise

- Les joueurs et joueuses doivent être titulaires au minimum d'une **licence loisir**.
- La licence doit être validée à la date limite d'engagement.
- **Valorisation FFTT** : Les performances et contre-performances de ce championnat ne seront validées par la Ligue Nouvelle-Aquitaine que si les deux participants.tes s'affrontant possèdent une **licence compétition**.

Article 3 : Tenue sportive

La tenue sportive est obligatoire (short + T-shirt). Elle doit être strictement conforme aux règles du jeu de la FFTT (article 3.2.2).

Article 4 : Classements de référence

Les classements retenus pour établir les tableaux de la totalité du championnat sont ceux du classement officiel **phase 2** de la saison 26/27.

Article 5 : Formules de compétition et Tableaux

Un.e joueur.euse peut s'inscrire dans la catégorie d'âge et de classement immédiatement supérieure (sous réserve de validation par le CDTT64).

Attention : le/la joueur.euse prend alors le risque de ne pas pouvoir se qualifier pour la finale s'il/elle participe à des tableaux différents lors de chaque tour, quel que soit le tableau.

Structure des Tableaux par Catégorie

Tableaux	Classement requis	Catégories d'âge	Années de naissance
Tableau 1	500 points MAX	Poussin / Benjamin (11 ans et moins)	2016, 2017, 2018 et après
Tableau 2	550 points MAX	Jusqu'à Minime (13 ans et moins)	2014, 2015 et après
Tableau 3	600 points MAX	Cadet (14-15 ans) à Junior 4 (16-19 ans)	De 2008 à 2013

Déroulement des parties selon les tours

- **Premier Tableau (T1)** : Tableaux de 8, 12 ou 16 joueurs.euses (selon les inscriptions).
 - *Matches* en 2 sets gagnants sur les 2 premiers tours, puis en 3 sets gagnants lors des 2 ou 3 derniers tours.
 - *Logiciel (SPIDD)*, références 10_16DI-16J-CI_v20190709 (16J) / 18_24G2I-24J-2gr x 12-CI_v20190709 (12J) / 02_8DI-8J-CI_v20190709 (8J).
- **Deuxième et Troisième Tableaux (T2 et T3)** : Tableaux de 32 joueurs.euses.
 - *Matches* en 2 sets gagnants sur les 3 premiers tours, puis en 3 sets gagnants lors des 2 ou 3 derniers tours.
 - *Logiciel (SPIDD)* référence 21_32DI-32J-CI_v20190709.

Processus de classement et tirage au sort (valable pour tous les tours)

1. **Têtes de série** : 8 têtes de série sélectionnées par le technicien du comité (4 si tableau de 8 ou 12 joueurs).
2. **Autres participants** : Classés en fonction de leur place au tour précédent.
3. **Absents du tour précédent** : Positionnés en fin de classement et selon leurs points classement
4. **Séparation géographique** : Dans la mesure du possible, les joueurs.euses d'un même club ne se rencontrent pas au premier tour.
5. Le tirage au sort est effectué strictement selon les grilles fournies en **Annexe 1**.

Article 6 : Conseils et Arbitrage

- Les conseils aux joueurs.euses entre les points sont **interdits**. Ils sont autorisés uniquement à la fin de chaque manche.
- L'utilisation d'un temps mort par match est autorisée.
- L'arbitrage est intégralement assuré par les joueurs et joueuses pour l'ensemble des rencontres.

Article 7 : Calendrier, Horaires et Localisation

Le championnat s'organise en deux tours par pôle géographique, suivis d'une finale départementale.

- **Pôle Basque (7 clubs)** : Biarritz, Bayonne, Hasparren, Hendaye, Salies de Béarn, Saint-Palais, Mauléon-Oloron.
- **Pôle Béarn (7 clubs)** : Pau, Lescar, Jurançon, Bernadets, Vath-Vielha, Monein, Biron-Orthez.

Horaires types d'une journée

- **13h00** : Ouverture de la salle
- **13h15 – 13h45** : Pointage des joueurs.euses
- **14h00** : Début de la compétition
- **19h30** : Fin prévisionnelle de la compétition

Calendrier des épreuves

Tour	Date	Site Pôle Béarn	Site Pôle Basque	Date limite d'engagement
1er Tour	13/02/2027	PAU	BIARRITZ	03/02/2027
2ème Tour	20/03/2027	PAU	BIARRITZ	10/03/2027
FINALE	08/05/2027	Sélection par pôle JURANCON		28/04/2027

Note : Toute inscription reçue après la date limite sera systématiquement refusée.

Article 8 : Capacité, Quotas et Gestion des places

- **Capacité maximale par pôle** : 16 joueurs max pour le T1, 32 joueurs max pour les T2 et T3.

Les places étant limitées, un quota initial est attribué à chaque club au prorata de ses effectifs de jeunes licenciés arrêtés au **classement officiel phase 2 de la saison 26/27**.

Afin de déterminer l'effectif des clubs, La date du vendredi 13 novembre 2026 est arrêtée.

- **Plafonnement de sécurité** : Afin de garantir l'équité de la compétition et d'éviter qu'un seul club ne monopolise l'espace de jeu, le quota maximum initial d'un club est **plafonné à 35 %** des places totales disponibles, les places restantes étant redistribuées équitablement sur les priorités des autres clubs.

Tableaux des Quotas Initiaux arrêté au 13/11/2026— Saison 2026/2027

Pôle Béarn (Total : jeunes licenciés 26/27)

Club	Nb Jeunes effectif 26/27	% Nombre de licenciés.ées CDTT64	Quota T1	Quota T2	Quota T3	Priorité places sup.
S. PALOISE						
AL LESCAR						
TT BIRON ORTHEZ						
VATH VIELHA						
JURANCON TT						
FR MONEIN						
BERNADETS TT						

Pôle Basque (Total : jeunes licenciés 26/27)

Club	Nb Jeunes effectif 25/26	% Nombre de licenciés.ées CDTT64	Quota T1	Quota T2	Quota T3	Priorité places sup.
G. BIARRITZ						
MJ HASPARREN						
C. BAYONNE						
TT MAULEON OLORON						
TT HENDAYE						
DPPT ST PALAIS						
FJEP SALIES DE BEARN						

Notification des forfaits et civisme :

- Les clubs doivent communiquer les forfaits au plus vite. Ils ont jusqu'à **la veille du tournoi à 18h00** pour informer les responsables et le Juge-Arbitre (JA), afin de proposer un.e remplaçant.te ou de libérer la place.
- **Sanction** : Si cette consigne n'est pas respectée, le club fautif pourra se voir retirer des places lors des tours suivants.
- Les quotas s'appliquent uniquement sur les 2 premiers tours par pôle et ne concernent pas la Finale.

Article 9 : Frais d'inscription et Règlement financier

- Le montant de l'inscription est fixé à **8 € par joueur et par tour** (les frais d'inscriptions s'appliquent également pour la finale).
- Les frais d'inscription **des joueurs.euses titulaires** doivent être réglés par virement auprès du trésorier du CDTT64 (**M. Piters**) au plus tard à la date de clôture des engagements.
- Les inscriptions sur liste d'attente ayant obtenu une place seront régularisées après le tour effectué.
- **Défaut de paiement** : Tout retard de règlement à la date de clôture entraînera l'annulation de l'engagement de tous les joueurs.euses du club concerné.
- **Cas de force majeure (médical)** : Si un joueur.euse justifie d'une absence médicale après avoir réglé son inscription, son montant sera crédité au club en déduction des frais du tour suivant.

Article 10 : Qualification pour la Finale

- La finale se joue sur sélection au maximum 16 qualifiés pour le T1 (calculé au prorata des engagés par pôle).et maximum 32 qualifiés pour les T2/T3.
- Le **meilleur résultat brut** obtenu sur l'un des tours est retenu pour la qualification.

En cas d'égalité, le départage se fera au nombre de participations, puis au calcul des meilleurs résultats.

- **Critères d'exclusion** : Un joueur.euse ayant reçu un **carton rouge** durant la compétition est disqualifié.ee pour la finale.
- Un joueur.euse déclaré.ee **forfait non excusé** (absent.te sans motif valable ou sans avoir prévenu à l'avance) ou ayant **abandonné** en cours de compétition ne pourra pas participer à la finale.

Article 11 : Règlements généraux

Pour tous les cas non prévus par le présent règlement, les règles officielles de la FFTT 2026/2027 s'appliquent.

Article 12 : Logistique des clubs d'accueil

Le club organisateur s'engage à assurer la logistique et l'accueil conformément au cahier des charges des compétitions établi par le Comité Départemental (CDTT64).

Article 13 : Récompenses par tour

À la fin de chaque tour, les 3 meilleurs garçons et les 3 meilleures filles de chaque tableau recevront une médaille (Or, Argent, Bronze).

Article 14 : Finales et Challenges

Des dotations spéciales (coupes et médailles) seront remises lors des podiums de la journée finale.

Deux challenges annexes viendront récompenser les clubs :

- **Le Challenge Féminin** : Attribué définitivement sous forme de coupe au club ayant comptabilisé le plus grand nombre d'engagements de féminines cumulés sur les trois tours.
- **Le Challenge des Champions** : Titre de Champion Départemental décerné aux 3 vainqueurs (garçons et filles) de la finale.

De plus, une **dotation en balles d'entraînement** sera offerte au club ayant placé le plus grand nombre de jeunes sur les différents podiums.

ANNEXE 1 : GRILLES DE TIRAGE AU SORT (SPIDD)

Tableau à 8 joueurs.euses

Rang Liste	Place Tableau	Rang Liste	Place Tableau
1	1	5	2
2	8	6	7
3	5	7	6
4	4	8	3

Tableau à 12 joueurs.euses

Rang Liste	Place Tableau	Rang Liste	Place Tableau
1	1	7	13
2	16	8	4
3	9	9	3
4	8	10	14
5	5	11	11
6	12	12	6

Tableau à 16 joueurs.euses

Rang Liste	Place Tableau	Rang Liste	Place Tableau
1	1	9	3
2	16	10	14
3	9	11	11
4	8	12	6
5	5	13	7
6	12	14	10
7	13	15	15
8	4	16	2

Tableau à 32 joueurs.euses

Rang Liste	Place Tableau	Rang Liste	Place Tableau	Rang Liste	Place Tableau	Rang Liste	Place Tableau
1	1	9	5	17	3	25	7
2	32	10	28	18	30	26	26
3	17	11	21	19	19	27	23
4	16	12	12	20	14	28	10
5	9	13	13	21	11	29	15
6	24	14	20	22	22	30	18
7	25	15	29	23	27	31	31
8	8	16	4	24	6	32	2